

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 mai 2007
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 8 mai 2007, adressée
au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Afrique du Sud**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif, établi sous ma responsabilité, des travaux effectués par le Conseil de sécurité sous la présidence de l'Afrique du Sud au mois de mars 2007 (voir annexe). Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Baso **Sangqu**



**Annexe à la lettre datée du 8 mai 2007
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux effectués par le Conseil de sécurité
sous la présidence de l'Afrique du Sud (mars 2007)**

Sous la présidence de l'Afrique du Sud, le Conseil de Sécurité a tenu 18 séances, dont un débat public sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et 20 consultations. Il a adopté cinq résolutions et quatre déclarations du Président.

Afrique

Soudan

Le 6 mars, le Conseil a entendu un exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Darfour, Jan Eliasson, sur sa mission destinée à redynamiser et à faciliter le processus politique sur la base de l'Accord de paix pour le Darfour.

Le Conseil a également entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Hédi Annabi, sur la mise en œuvre de la démarche en trois temps au Darfour.

Le 19 mars, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, sur la réponse du Gouvernement soudanais à la lettre du 24 janvier 2007 dans laquelle le Secrétaire général avait donné des détails sur la phase II (Ensemble des dispositions d'appui) de la démarche en trois temps. Le Secrétaire général adjoint a fait ressortir les points de la lettre du Président Al-Bashir jugés les plus implorants par le Secrétariat, rappelé ce qui avait été fait pour bâtir la contribution de l'ONU et brièvement indiqué dans quoi on s'engagerait en suivant les recommandations faites dans la lettre du Président et son annexe.

Somalie

Le 13 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, François Lonseny Fall, sur la situation politique en Somalie et les dernières nouvelles concernant le déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Lors des délibérations, les membres du Conseil ont souligné la nécessité d'un processus politique ouvert à tous et largement représentatif si l'on voulait consolider la stabilité et la paix et à promouvoir la réconciliation en Somalie. Ils ont aussi exprimé de graves inquiétudes face à l'escalade de la violence en Somalie et ont appelé la communauté internationale à soutenir l'Union africaine par un appui technique et financier.

Le 23 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil se déclaraient préoccupés par la situation humanitaire en Somalie, qui continuait de se détériorer et d'aggraver les souffrances des Somaliens.

Côte d'Ivoire

Le 14 mars, le Conseil a entendu des exposés du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, Abou Moussa, et du Haut Représentant pour les élections, Gérard Stoudmann, sur les activités politiques en Côte d'Ivoire, notamment sur l'Accord de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007 par le président Laurent Gbagbo et Guillaume Soro.

À l'issue des consultations, le Président a fait une déclaration à la presse, dans laquelle le Conseil se félicitait de la signature de l'accord, encourageait son application et invitait le Secrétaire général à poursuivre le dialogue avec les parties et le Facilitateur.

Le 28 mars, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/8) dans laquelle il accueillait favorablement et approuvait l'Accord de Ouagadougou et priait le Secrétaire général de lui présenter des recommandations, pour le 15 mai 2007, indiquant ce que l'ONU devrait faire pour aider à faire avancer le processus de paix.

Libéria

Le 22 mars, le Conseil a examiné le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Avant les consultations, il avait rencontré les pays fournisseurs de contingents, et, à cette occasion, le Représentant spécial du Secrétaire général, Alan Doss, avait présenté un exposé sur les aspects militaire et policier de la Mission. Le 30 mars, le Conseil a adopté la résolution 1750 (2007), par laquelle il a prorogé de six mois le mandat de la MINUL.

Guinée-Bissau

Le 29 mars, le Représentant du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, Shola Omoregie, a présenté au Conseil un exposé sur l'actualité en Guinée-Bissau. Ensuite, le Président a fait une déclaration à la presse dans laquelle il exprimait son inquiétude face aux tensions politiques et sociales qui marquaient encore les relations entre l'Assemblée nationale et le Gouvernement et qui avaient abouti à la démission du Premier Ministre, le 28 mars 2007. Le Conseil engageait également les parties à résoudre leurs différends par le dialogue et à respecter strictement le cadre constitutionnel.

Tchad

Le Conseil a rencontré, officiellement et à huis clos, le Ministre tchadien des affaires étrangères, afin d'examiner les moyens de renforcer la sécurité du côté tchadien de la frontière avec le Soudan et de promouvoir la paix et la stabilité régionales en surveillant les activités transfrontalières entre le Tchad, la République centrafricaine et le Soudan, y compris le déploiement éventuel d'une mission des Nations Unies. Cette rencontre faisait suite au rapport (S/2006/1019) dans lequel le

Secrétaire général avait recommandé qu'il y ait une présence des Nations Unies dans les zones frontalières du Tchad, de la République centrafricaine et du Soudan.

République démocratique du Congo

Le 22 mars, dans une déclaration dont son président a donné lecture à la presse, le Conseil s'est déclaré profondément préoccupé par les violents affrontements qui avaient éclaté à Kinshasa et a invité la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo à prendre des mesures pour régler les problèmes de sécurité, afin que le processus politique en cours puisse se poursuivre.

Problèmes transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

Le 16 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Ahmedou Ould-Abdallah, sur les perspectives d'une paix durable en Afrique de l'Ouest, qui, malgré la prolifération d'armes légères, continuait de susciter de graves préoccupations, paraissaient plus prometteuses que quelques années auparavant.

La situation dans la région des Grands Lacs

Le 9 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Ibrahima Fall, sur la situation dans la région des Grands Lacs. Le mandat du Représentant spécial a pris fin le 31 mars. L'application des textes issus de la Conférence internationale, notamment le Pacte de sécurité, de stabilité et de développement signé en décembre 2006, était coordonnée par le Secrétariat exécutif, créé récemment, de la Conférence des Grands Lacs, sis à Bujumbura. L'exposé du Représentant spécial a porté essentiellement sur les principaux progrès réalisés par la Conférence internationale et le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, les enseignements tirés de l'expérience, les problèmes auxquels il fallait s'attaquer et le rôle que le système des Nations Unies serait appelé à jouer dans la région, y compris la nécessité d'aider à appliquer les textes issus de la Conférence internationale.

Le 22 mars, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur, Joaquim Chissano, sur l'évolution récente des pourparlers de paix entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur. À l'issue de la séance, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/6).

Moyen Orient

Liban

Le 21 mars, le Conseil a entendu un exposé du Chef de la Commission d'enquête internationale indépendante, Serge Brammertz, sur le septième rapport périodique de la Commission (S/2007/150).

Le 27 mars, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1748 (2007), par laquelle il a prolongé le mandat du Chef de la Commission jusqu'au 15 juin 2008, tout en se réservant la possibilité d'y mettre fin avant, si la Commission faisait

savoir qu'elle avait achevé son mandat. Il a prié la Commission de lui faire rapport tous les quatre mois (au lieu de trois) sur l'avancement de ses travaux.

Palestine-Israël

Le Conseil s'est réuni le 14 mars pour entendre l'exposé mensuel sur le Moyen-Orient, y compris sur la question palestinienne. C'est le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, qui le lui a présenté, indiquant les faits nouveaux intervenus au cours du dernier mois. Le Conseil n'a pas adopté de déclaration à l'issue de cette rencontre.

Iraq

Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU)

Le Conseil s'est réuni le 7 mars pour entendre un exposé du Président exécutif par intérim de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies, Demtrius Perricos, sur le vingt-huitième rapport trimestriel de la Commission (S/2007/106). Il a donné des explications sur les activités menées par la COCOVINU entre le 1^{er} décembre 2006 et le 28 février 2007.

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et Force multinationale en Iraq

Le Conseil s'est réuni le 15 mars, en présence de M. Adil Abd al-Mahdi, Vice-Président de l'Iraq, pour entendre l'exposé trimestriel sur les activités de la MANUI et de la Force. Dans sa résolution 1723 (2006), le Conseil a demandé que le Secrétaire général l'informe chaque trimestre sur la situation en Iraq et en particulier sur les activités de la MANUI. Il a aussi demandé que les États-Unis l'informent chaque trimestre des activités de la Force multinationale, au nom de celle-ci. Il était saisi du dernier rapport du Secrétaire général sur les activités de la MANUI (S/2007/126). Il a entendu des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Ashraf Jehangir Qazi, et du représentant des États-Unis, parlant au nom de la Force multinationale en Iraq.

Le 22 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle les membres du Conseil exprimaient leur soutien indéfectible aux efforts entrepris par l'ONU et son Secrétaire général pour promouvoir un processus politique efficace et ouvert dans le but de parvenir à la réconciliation nationale et de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. Ils condamnaient fermement l'attentat terroriste lancé contre le bureau du Premier ministre pendant que le Secrétaire général se trouvait sur place.

Non-prolifération

Le 24 mars, en réponse au rapport du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), d'où il ressortait que la République islamique d'Iran ne s'était pas conformée à la résolution 1737 (2006), le Conseil a adopté, à l'unanimité, la résolution 1747 (2007).

Le Conseil y réaffirmait les dispositions de la résolution 1737 (2006) et prenait de nouvelles mesures visant à convaincre la République islamique d'Iran de

chercher une solution négociée. Il priait enfin le Directeur général de l'AIEA de lui faire à nouveau rapport dans les 60 jours qui suivraient l'adoption de la résolution.

Afghanistan

Le 20 mars, le Conseil a organisé un débat public sur l'actualité politique et les événements connexes en Afghanistan. Des exposés y ont été faits par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et par le Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Tom Koenigs, ainsi que par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, également Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne, Antonio Maria Costa.

Étant donné que l'Italie joue un rôle de premier plan, au Conseil, pour ce qui concerne l'Afghanistan, le Vice-Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères italiens ont également participé à la réunion. La plupart des intervenants ont réagi au rapport sur l'Afghanistan (S/2007/152) dans lequel le Secrétaire général avait décrit la situation actuelle du pays dans toute sa complexité. On y trouvait des informations tant sur les progrès louables accomplis par le Gouvernement afghan dans des domaines clés tels que la reconstruction et le développement que sur la tâche immense à laquelle ce pays doit faire face, y compris l'intensification des activités des insurgés, le développement de la culture du pavot, la lenteur des progrès accomplis sur les plans économique et social et la corruption généralisée.

Ultérieurement, le Conseil a adopté, à l'unanimité, la résolution 1746 (2007), par laquelle il a prorogé d'un an, jusqu'au 23 mars 2008, le mandat de la MANUA.

Europe

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)

Le 19 mars, le Conseil a tenu une séance privée suivie de consultations à huis clos pour examiner le rapport trimestriel du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2007/134), que lui avait présenté le Représentant spécial du Secrétaire général, Joachim Rücker. La Présidente du Centre de coordination de la République serbe pour le Kosovo et Metohija, Sandra Raskovic-Ivic, représentant la Serbie, a pris la parole. Le Président Fatmir Sedjui, chef de l'« Équipe de l'unité », était également présent.

Chypre

Le 27 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse sur la situation à Chypre, dans laquelle les membres du Conseil se félicitaient des dernières mesures de renforcement de la confiance prises par les parties au conflit et exhortaient les deux communautés à travailler de concert avec l'ONU pour appliquer l'accord du 8 juillet 2006.

Autres questions

Les femmes, la paix et la sécurité

Le 7 mars, veille de la Journée internationale des femmes, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/5) qui portait sur le rôle des femmes dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui abordait de manière approfondie la question de leur autonomisation.

La présidence a été invitée à donner lecture de la déclaration du Président à la cérémonie annuelle de la Journée mondiale des femmes, tenue le 8 mars par l'Assemblée générale.

Débat public sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 28 mars, le Conseil a tenu, sous la présidence du Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, N.C. Dlamini Zuma, un débat public sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine.

À l'issue de la séance, le Conseil a adopté une déclaration du Président (S/PRST/2007/7) dans laquelle il a constaté l'importance du rôle que jouent les organisations régionales dans la prévention, le règlement et la gestion des conflits, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et à ses résolutions et déclarations du Président.

République islamique d'Iran

Le 29 mars, le Président a donné lecture d'une déclaration à la presse dans laquelle le Conseil se déclarait préoccupé par la capture de 15 marins britanniques et espérait que la question de leur libération serait réglée promptement.

Rwanda : adoption de la résolution 1749 (2007)

Le 28 mars, le Conseil a adopté la résolution 1749 (2007), par laquelle il annulait l'obligation faite au paragraphe 11 de la résolution 1011 (1995) de porter à l'attention du Comité créé par la résolution 918 (1994) tout transfert d'armes ou de matériel connexe au Gouvernement du Rwanda.

Armes légères

Les 19 et 28 mars, l'Afrique du Sud a organisé des consultations sur un projet de déclaration du Président relatif aux armes légères, que bien des membres du Conseil ont appuyé mais sur lequel le Conseil n'a pas pu aboutir à un consensus.